Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à la Mairie de Lantheuil pour le jeudi 20 mai 2010 deux mille dix à vingt-heures trente.
Le 11 mai 2010,

Le Maire :

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010 :

L' an deux mil dix, le vingt-huit janvier, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gérard LEU, Maire.
Étaient présents :
Mmes et MM. Gérard LEU, Joël MARIE, Frédéric BEAU, Valérie PANKAR, Dominique MARIN, Guy DELAMOTTE, Murielle BOULAIS, Claire PITEL et Luc FRANCOIS.
Absents excusés : MM. Daniel RICHARD (pouvoir à M. Dominique MARIN), Jean-Claude MARIE (pouvoir à M. Joël MARIE), Thierry LEPAGE (pouvoir à Mme Claire PITEL), Éric LORILLU (pouvoir à Mme Murielle BOULAIS) et Stéphane LE GUENNEC.
Secrétaire de séance : M. Dominique MARIN.

L' an deux mil dix, le vingt mai, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gérard LEU, Maire.
Étaient présents :
Mmes et MM. LEU Gérard, MARIE Joël, PANKAR Valérie, BEAU Frédéric, RICHARD Daniel, MARIN Dominique, LE GUENNEC Stéphane, DELAMOTTE Guy, LORILLU Éric, PITEL Claire, MARIE Jean-Claude, LEPAGE Thierry et FRANCOIS Luc.
Absente excusée : Mme Murielle BOULAIS (pouvoir à M. Éric LORILLU).
Secrétaire de séance : M. MARIN Dominique.

1° COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ORIVAL : ÉLECTION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la démission de Mme Annie DUVAL de son mandat de Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement aux postes de délégué suppléant de la Commune au Conseil Communautaire de la Communauté dé de Communes d'Orival ainsi qu'au poste de membre de la Commission des Finances de la Communauté de Communes.

Après avoir lancé un appel à candidatures, Monsieur le Maire constate que seul M. Luc FRANCOIS s'est porté candidat. Un vote est donc organisé. M. Luc FRANCOIS est élu au premier tour à l'unanimité (quatorze voix pour) délégué suppléant de la Commune de Lantheuil au Conseil Communautaire de la Communauté dé de Communes d'Orival et membre de la Commission des Finances de la Communauté de Communes.

2° ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS DE CONSEIL ET DE BUDGET AU RECEVEUR COMMUNAL POUR LE 1ER SEMESTRE 2010.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le décompte des indemnités de conseil et de budget proposé par le receveur communal au titre du premier semestre 2010. Le montant total des indemnités s'élève à 200,45 € bruts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (quatorze voix pour), d'attribuer les indemnités de conseil et de budget pour un montant brut de 200,45 € au receveur communal.

3° MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE AGRICOLE DU DEPARTEMENT DU CALVADOS.

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal d'un courrier de Madame le Président du Conseil Général du Calvados par lequel elle sollicite l'adhésion des communes du Département à une motion de soutien à la filière agricole locale initiée par les Conseillers Généraux du Calvados.

Monsieur le Maire procède à la lecture de la dite motion et demande son approbation par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (quatorze voix pour), de s'associer à la motion du Conseil Général et de l'adresser à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

MOTION
Situation de l'Agriculture

***

Lantheuil, le 20 mai 2010

Monsieur le Premier
Ministre, Monsieur le
Ministre,

Depuis plusieurs mois, l'agriculture française traverse une importante crise économique, sociale et humaine. Avec l'effondrement du prix des céréales et des cours du porc et du bœuf, le coût des exigences des mises aux normes et la baisse du prix du lait, nos agriculteurs sont aujourd'hui dans l'impasse.

Cette crise n'est pas catégorielle, elle est structurellement grave et financièrement catastrophique pour de nombreuses exploitations et pour l'ensemble des filières. Humainement, elle est désastreuse.

Compte tenu du poids du secteur laitier dans l'économie Normande, notre région et notre département du Calvados se trouvent particulièrement affectés par la chute des cours du lait.

Or, l'industrie agro-alimentaire a besoin des producteurs laitiers et nous n'oublions pas que ce sont eux qui, prioritairement, font vivre nos territoires ruraux.

Même si nous apprenons aujourd'hui que l'accord de Juin 2009 sera respecté pour le 2eme trimestre 2010, notre inquiétude devant les drames que nous constatons quotidiennement est grande.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de prendre acte de nos préoccupations et de bien vouloir les relayer auprès de la Commission Européenne afin que des mesures concrètes, urgentes et pérennes soient prises permettant de sortir de la situation actuelle.

Dans cet esprit, il apparaît opportun qu'une plus grande transparence soit faite sur les marges pratiquées par les acteurs de l'ensemble de cette filière, y compris par la grande distribution.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Le Conseil Municipal de LANTHEUIL

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

4° MUNICIPALITÉ : RÉORGANISATION DES POSTES DES MAIRES-ADJOINTS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le souhait de Madame Valérie PANKAR de mettre un terme à ses fonctions de Maire-Adjoint. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le nombre de Maires-Adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (quatorze voix pour) de ne pas procéder au remplacement de Mme Valérie PANKAR et de ne conserver que trois Maires-Adjoints.

Le tableau des Maires-Adjoints est donc le suivant :

Premier-Adjoint : M. Joël MARIE,

Deuxième-Adjoint : M. Frédéric BEAU,

Troisième-Adjoint : M. Daniel RICHARD.

De plus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (quatorze voix pour) d'attribuer les indemnités de fonction aux trois Maires-Adjoints de la façon suivante, à compter du 1er avril 2010 :

8,25 % indice brut 1015 / indice majoré : 821

Valeur du point d'indice = 4,6072 €

Montant des indemnités trimestrielles = 8,25 % (821 X 4,6072) X 3 (trimestre)

Montant des indemnités trimestrielles = 936,18 €

5° CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Valérie PANKAR et Madame Maryvonne GUÉRARD ne souhaitent plus siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour la désignation de nouveaux membres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (quatorze voix pour) de désigner M. Luc FRANCOIS, Conseiller Municipal, et Mmes Fabienne ALLAIN et Chantal BOSQUILLON de JENLIS, habitantes de la Commune.

6° SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE TELEASSISTANCE PRESENCE VERTE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'existence d'un service de télé-assistance dont peuvent bénéficier les personnes âgées ou handicapées.

Il s'agit ainsi de répondre dans le cadre d'une politique de maintien à domicile aux difficultés de la vie quotidienne liées à l'isolement, à la maladie et à l'insécurité. Ce service est dénommé Présence Verte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (14 voix pour) de passer une convention avec l'association Présence Verte et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance publique le jeudi 20 mai deux mille dix.